

Réunion du 5 septembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON


N° CP/2011/594 - Intervention sur le foncier - 1321
Mise en oeuvre du dispositif "Quartier Plus 67" suite à l'appel à projets 2011

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- de retenir comme potentiellement éligibles au dispositif "Quartier Plus 67", sept des huit projets examinés par la commission "Quartier Plus 67", à savoir le site "Dorfgraben" à DUPPIGHEIM, le site "Birry Hoffmann" et le lotissement "Le Birkenwald" à DUTTLENHEIM, la démarche de reconquête des corps de ferme à GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL, l'extension urbaine du lotissement "Les Ecrus" à LA BROQUE, l'extension urbaine "Les Binsen" à OBERHOFFEN, l'extension urbaine "Les Pommiers" à VILLE et l'opération globale de renouvellement urbain du bourg-centre à WOERTH
- de ne pas retenir la candidature de la commune de PFULGRIESHEIM dont le projet de troisième tranche du lotissement "Le Levant", en phase de commercialisation, ne correspond pas aux principes constitutifs du dispositif "Quartier Plus 67" (part de logements aidés, caractère intergénérationnel de l'habitat, préoccupation environnementale plus accentuée)
- d'examiner la labellisation définitive "Quartier Plus 67" d'ici un an pour les sept projets retenus, compte tenu de leur stade d'avancement qui est encore très en amont de la phase opérationnelle
- d'accompagner les sept collectivités concernées tout au long des études
- de garantir un financement des études et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans la limite du dispositif validé par délibération du Conseil Général n° CG/2010/96 du 25 octobre 2010, à savoir une subvention calculée à hauteur de 50 % des coûts HT concernés et plafonnée à 80 000 €.

Le versement de la moitié de la subvention départementale est cependant subordonné à la labellisation définitive du projet dans le cadre du dispositif "Quartier Plus 67".

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110905-60172-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/09/11